



direction des services  
départementaux  
de l'éducation nationale  
Haute-Garonne  
éducation  
nationale

Cabinet

Référence  
FF/AMB  
Dossier suivi par  
Frédéric Faisy

05 36 25 78 79  
courriel  
cabinet31@ac-toulouse.fr

75 rue Saint Roch  
31400 Toulouse

Arrêté du 19 septembre 2017 portant désignation des membres du Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail spécial (CHSCTS) de la Haute-Garonne

## LE DIRECTEUR ACADEMIQUE DES SERVICES DE L'EDUCATION NATIONALE DE LA HAUTE-GARONNE

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n°84-16 du 24 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;

Vu le décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène, la sécurité et la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu le décret n°2011-184 du 15 février 2011 relatif aux comités techniques dans les administrations et les établissements publics de l'Etat ;

Vu l'arrêté du 1er décembre 2011 portant création du comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail ministériel et des comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail des services déconcentrés relevant du ministère chargé de l'éducation nationale ;

Vu l'arrêté rectoral du 6 janvier 2015 indiquant la répartition des sièges notamment aux CHSCT de l'académie, suite aux résultats des élections professionnelles dans l'académie de Toulouse du 4 décembre 2014.

## ARRETE

### ARTICLE 1er

Sont nommés au Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail spécial de la Haute-Garonne :

#### A - Représentants de l'administration :

Monsieur Jacques CAILLAUT, Inspecteur d'académie - Directeur Académique des Services de l'Education Nationale, Directeur des Services Départementaux de la Haute-Garonne, président,  
Monsieur Frédéric FAISY, Secrétaire Général adjoint – SE – référent 31 de l'académie

#### B – Représentants des personnels

### Sur proposition de l'UNSA – Education (2 sièges)

#### Membres titulaires :

Monsieur Jean-Pascal Saget  
Monsieur Olivier Henry

#### Membres suppléants :

Monsieur Patrick Grenwelge  
Madame Perrine Durand



2/2

**Sur proposition de la FSU (4 sièges)**

Membres titulaires :

Madame Esméralda Panadero  
Monsieur Guillaume Lebrun  
Monsieur Guy-Eric Jacquet  
Monsieur Loïc Saint-Martin

Membres suppléants :

Monsieur Pascal Martin  
Madame Karine Giraut  
Madame Michèle Save  
Monsieur Hugo Bayles

**Sur proposition du FNEC-FO (1 siège)**

Membre titulaire :

Monsieur Daniel Mascaras

Membre suppléant :

Madame Hélène Abello

C – Les médecins de prévention, le conseiller de prévention

Docteur Corine Giacometti, médecin de prévention  
Docteur Anne Sarue, médecin de prévention  
Monsieur Alain Peiruzza, Conseiller de prévention de la Haute-Garonne

D – L'inspecteur santé et sécurité au travail.

Monsieur Daniel Laveilhé, Inspecteur Santé et sécurité au travail  
Madame Gisèle Barrau, Conseillère de prévention académique

**ARTICLE 2 :**

Monsieur le Secrétaire général de l'académie est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Toulouse le 20 SEP. 2017

Jacques Caillaut